

RESPECTER LES OBLIGATIONS LIÉES À SA MICRO-ENTREPRISE

Être à jour des obligations liées à la micro-entreprise

PUBLIC CONCERNÉ	DURÉE
Chef d'entreprise (artisans, commerçants), conjoint, salarié, créateurs d'entreprise...	1 jour (7h) en présentiel
PRÉREQUIS	HORAIRES
Cette formation ne nécessite aucun prérequis	8h30-12h30 / 13h30-16h30
NOMBRE DE PARTICIPANTS	TARIFS
De 6 à 12 stagiaires	Artisan / conjoint avec statut : 280 € / jour Prise en charge de la formation FAFCEA selon critère d'éligibilité Autre public : 350 € / jour Prise en charge de la formation possible selon statut. Contactez votre conseiller. Tarif applicable aux formations suivies en présentiel ou distantiel. Tarif intra-entreprise : sur demande
DELAI D'ACCES	
L'inscription est validée à réception du contrat de formation. Votre CMA se réserve la possibilité de proposer une date ultérieure ou un autre lieu de formation.	
POSITIONNEMENT	
Un entretien de positionnement est réalisé en amont de la formation afin d'identifier les besoins du participant et lui proposer la formation la plus pertinente.	
NOS PROCHAINES DATES	
 Le 2 février 2026 Le 28 septembre 2026	

▼ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Remplir correctement ses obligations comptables et de gestion
- Déclarer et suivre son chiffre d'affaires
- Développer une activité pérenne

▼ **PROGRAMME**

RESPECTER LES OBLIGATIONS DE GESTION

- Établir ses devis et factures
- Connaître les mentions obligatoires pour élaborer ses documents commerciaux

RESPECTER LES RÈGLES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

- Savoir tenir un livre « recettes-dépenses »
- Suivre la rentabilité de son entreprise
- Surveiller les seuils du chiffre d'affaires
- Connaître les pièces justificatives à conserver
- Savoir déclarer son chiffre d'affaires (CA) dans les délais

ASSURER LE SUIVI DE SON C.A

- Suivre mon chiffre d'affaires sur papier ou Excel

▼ **FORMATEUR**

Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

▼ **MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES ET DOCUMENTS REMIS**

La formation repose sur une **pédagogie active** alternant théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations. L'ensemble des **ressources et supports pédagogiques** sera mis à disposition des participants pour faciliter l'apprentissage et le transfert des compétences en situation professionnelle.

▼ **SUIVI ET EVALUATION**

Evaluation des acquis

À l'issue de la formation, une attestation de capacité est remise. Elle valide les compétences acquises et leur transférabilité en situation professionnelle, sur la base des mises en pratique et évaluations réalisées par le formateur.

Evaluation de la satisfaction

La satisfaction des participants est recueillie en fin de formation au moyen d'un questionnaire diffusé via notre plateforme Yparéo.

Suivi post formation

Un suivi individuel ou une formation complémentaire peut être proposé.
Devis sur demande.

RENSEIGNEMENT & INSCRIPTION auprès de votre conseillère formation

Isabelle AUTRET

02 54 44 65 67 - formation-continue.41@cma-cvl.fr

REFERENT HANDICAP

L'établissement s'est doté de la capacité d'étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats souhaitant s'inscrire à une formation, afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Christelle SUREAU

ref.handicap@cma-cvl.fr

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire

N° de SIRET : 130 027 980 00015

N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

SITE DE FORMATION

CMA CVL – Site de Blois

16 Rue de la Vallée Maillard – 41018 Blois cedex

30 06 - bonjour@cma-cvl.fr